

Programme de mentorat

Document d'information
et formulaire d'inscription
à l'intention des mentoré-e-s



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC

**Un environnement
bâti de qualité,
ça profite à tous.**



Qu'est-ce que le mentorat ?

Le mentorat vise à préparer les architectes mentoré-e-s pour les prochaines étapes de leur carrière, par le biais d'une relation de confiance et d'une communication directe, honnête et bienveillante avec leur mentor-e.

Les échanges se veulent confidentiels et le programme ne comporte aucune évaluation.

Notez que le programme ne vise pas l'encadrement des candidat-e-s à la profession d'architecte, mais plutôt l'accompagnement des nouveaux architectes membres au Tableau depuis 5 ans ou moins.

J'aimerais bénéficier du mentorat

La relation de mentorat vous offrira du soutien et des outils pour atteindre vos objectifs personnels et professionnels.

Voici quelques exemples de sujets pouvant être abordés dans le cadre d'une relation mentorale :

- Produire un plan de carrière, fixer des objectifs
- Apprendre à mieux contrôler le stress et la performance
- Mener une réflexion critique sur le déroulement des mandats et de sa relation avec les clients
- Développer ses habiletés politiques
- Prendre du recul afin de prendre des décisions éclairées
- Développer sa confiance en soi et son sentiment de compétence
- Concilier travail-famille, discontinuité de la carrière et congés parentaux
- Apprendre à s'affirmer et à mettre ses limites
- Développer un sain détachement face à ses projets
- Développer ses habiletés de vente
- Résoudre des différends avec les clients
- Se lancer en affaires: Définir son offre, développer sa vision, développer de bons comportements en affaires
- Faciliter son intégration professionnelle dans le milieu de l'architecture au Québec
- Apprendre et se familiariser avec une pratique en marge (ex.: le développement immobilier)
- Bâtir son influence personnelle.

Grâce à ses expériences, votre mentor·e vous accompagnera dans l'atteinte de vos objectifs, non seulement en vous écoutant et en vous guidant, mais aussi en vous mettant au défi de passer à l'action.

Si vous faites preuve de franchise, d'autonomie, d'ouverture à la rétroaction et de motivation pour atteindre vos objectifs, vous vous plairez dans une relation mentorale.

Notez que :

- Si votre candidature est retenue, vous devrez assister à l'activité de formation obligatoire.
- Pour participer au programme, vous devrez acquitter les frais du programme (200\$) qui vous seront facturés au début du programme de mentorat.

Les avantages du programme de mentorat de l'Ordre

- Accroître votre confiance et développer votre savoir-être et votre savoir-faire;
- Être appuyé·e dans la planification, la validation et l'accomplissement de votre parcours professionnel;
- Briser l'isolement professionnel si vous pratiquez en solo;
- Bénéficier d'une nouvelle activité de formation continue;
- Enrichir votre éthique professionnelle.

N. B. : Le programme de mentorat ne vise pas à vous aider à trouver un emploi ni à vous fournir des conseils techniques sur votre pratique professionnelle.

Le déroulement du programme

L'Ordre vous contactera dans un premier temps pour valider avec vous que le programme vous convient. Par la suite, vous serez invité·e à assister à la formation de démarrage en début de programme. Notez qu'une activité de rencontre avec les mentor·e-s aura lieu en dernière partie de formation pour faciliter les pairages. Le programme dure un an à partir de la date officielle du pairage.

Comme le précise le Règlement sur la formation continue obligatoire des architectes, des heures de formation continue seront reconnues selon les critères suivants :

- **Catégorie 1 :** 4 heures pour la formation de démarrage en début de programme
- **Catégorie 2 :** un maximum de 23 heures pour la relation de mentorat.

Les mentoré·e-s doivent faire preuve de proactivité dans la planification et la préparation des rencontres de mentorat.

Un suivi ponctuel est offert par l'Ordre tout au long du programme. Chaque dyade mentorale est toutefois responsable de ses rencontres et de l'atteinte des objectifs fixés par le·la mentoré·e.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Prénom et nom

N° de permis

Nom de votre employeur

Votre rôle dans l'entreprise

Région où vous exercez

Votre pratique et vos objectifs professionnels

Décrivez brièvement votre pratique et ce qui vous passionne dans votre profession.

Quels sont vos objectifs professionnels à moyen et long termes ?



Le mentorat

Qu'est-ce que le mentorat pour vous ?

Pourquoi souhaitez-vous participer à un programme de mentorat ?

Combien de temps prévoyez-vous investir dans une relation mentorale ?

S'inscrire

Faites parvenir ce formulaire à formation.continue@oag.com. Un-e représentant-e de l'Ordre communiquera avec vous lorsque des places seront disponibles.

